DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°077

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

28

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 15 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 mai 2019, s'est réuni en Mairie à 19H00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: KOUAME Akoua Marie, MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO

Madame Laurence GRARE

Madame Danielle MARINO

Monsieur Pascal BEAUDET

Monsieur Patrick LE HYARIC

Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Kilani KAMALA

Madame Alice FAGARD

Monsieur Guillaume SANON

Madame Hana RABAH

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Rachid ZAIRI

Madame Ling LENZI

Madame Soizig NEDELEC

Madame Sandrine LE MOINE

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Magali CHERET

Madame Sophie VALLY

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Nourredine KADDOURI

Séance du Conseil Municipal du 15/05/19

N°077

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Personnel communal : création de postes de saisonniers pour la période du 1er juin au 31 août 2019

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983, modifiée portants droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 3-2 ;

Vu le décret n° 88.145 du 15 février 1998 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le budget communal,

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE:

AUTORISE Madame la Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2019, selon la répartition suivante :

- mois de juin : 4 adjoints techniques territoriaux
- <u>mois de juillet</u>: 5 adjoints techniques territoriaux, 1 adjoint administratif territorial, 2 éducateurs APS et 1 animateur territorial,
- mois d'août: 3 adjoints techniques territoriaux, 1 adjoint administratif, 2 éducateurs APS et 1 animateur territorial,

DIT que la rémunération de ces agents contractuels s'effectuera en référence au cadre d'emplois sur lequel les agents seront recrutés.

AUTORISE en conséquence, Madame la Maire à prendre les arrêtés de recrutement nécessaires.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Reçu en préfecture le : 17/05/19

Publié le : 17/05/19

Certifie exécutoire: 17/05/19

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG